

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 416 rendant exécutoire la délibération n° 265/6e L du 18 mars 1966 de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis déterminant les conditions de détention d'animaux sauvages.

n° 416

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 mars 1966

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1966

Date du numéro
1 juin 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 265/6e L du 18 mars 1966 de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis déterminant les conditions de détention d'animaux sauvages.